

ANNEXE III

Modèle d'engagement d'une caution personnelle et solidaire (à produire au lieu et place du cautionnement provisoire)

Nous soussignés (1)..... agissant en qualité de (2).....

1) Certifions que (3)..... a été agréé par le Ministre des finances en application de l'article 55 du décret n° 2002-3158 du 17 décembre 2002, portant réglementation des marchés publics, tel que modifié et complété par les textes subséquents, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3) a constitué entre les mains de l'URAP Manouba suivant récépissé en date du le cautionnement fixe de prévu par l'article 55 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2) Déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4) domicilié à (5) Au titre du montant du cautionnement provisoire pour participer à l'Appel d'Offres publié en date du par l'URAP Manouba et relatif à la conception, fourniture, transport et montage d'une serre pilote à Manouba.
Le montant du cautionnement provisoire, s'élève Dinars (en toutes lettres), et àDinars (en chiffres)

3) Nous nous engageons solidairement, à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le soumissionnaire serait débiteur au titre de l'Appel d'Offres et ce, à la première demande écrite de l'URAP sans une mise en demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.
Le présent cautionnement est valable pour une durée de 120 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Fait, àle.....

-
- (1) Noms et prénoms du ou des signataires.
 - (2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant.
 - (3) Raison sociale de l'établissement garant.
 - (4) Raison sociale du soumissionnaire
 - (5) Adresse du soumissionnaire